



**Activité partielle !
Salariés encore sacrifiés !
Contribuables rançonnés !
Actionnaires rassurés !**

Depuis la crise sanitaire et ce, dès le 1^{er} confinement, les salariés des filiales de VINCI Autoroutes ont été impactés par la prise imposée de repos et de congés payés.

Pour ce 2^{ème} confinement, VINCI Autoroutes a fait le choix de l'Activité Partielle **avec financement par l'Etat sans compensation financière** pour les pertes de salaire.

Ainsi, depuis le 9 novembre, les salariés mis en chômage partiel toucheront 84 % du salaire net (70% de la rémunération brute horaire).

À compter du 1er janvier 2021, l'indemnité versée aux salariés est réduite à **60 % de leur rémunération brute**, dans la limite d'une indemnité horaire de 4,5 x le Smic.

Face à une direction vindicative, campée sur ses positions et sans volonté de réel dialogue, les CSE VINCI Autoroutes n'ont pu obtenir ni les documents nécessaires, ni une réelle étude de la situation mais ont plutôt été mis devant le fait accompli. Attitude prouvant bien le manque total de transparence et d'honnêteté de la direction dans cette décision unilatérale.

L'activité partielle demandée et mise en place le 09 novembre représente 423 707 heures pour VINCI Autoroutes et pourra se prolonger jusqu'au 09 mars 2021.

Le groupe VINCI Autoroutes a également refusé de compléter la perte occasionnée par cette activité partielle en maintenant les salaires des personnes touchées par cette mesure : ceci est intolérable !

Chez Vinci Autoroutes de gros profits ont été redistribués aux actionnaires entre 2019 et 2020, soient 1 milliard 761 millions d'€ sous la forme de dividendes et les voici aujourd'hui qui profitent de cette crise sanitaire en récupérant l'argent de l'État !

Les allocations d'activité partielle viennent aussi du contribuable, ne l'oublions pas !

Chez Vinci autoroutes, il y a le discours, la belle image que l'on désire afficher de l'entreprise modèle et il y a le vécu et dans le vécu : Il n'y a pas de petits profits !

La CGT a déposé un préavis de grève et demande l'arrêt immédiat de l'activité partielle !

Du vendredi 18 décembre à 4 h au Dimanche 20 décembre 2020 à 5 h

**L'avenir est entre nos mains !
Soyons solidaires !
Rejoignez-nous !**

Les conquêtes sociales ne se gagneront que par nos luttes !